

## IDÉES

LES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC, UN DÉSASTRE ?

## Pas de déficit, mais un surplus d'un milliard

Il n'y a pas de crise financière! Malgré cela, on a failli torpiller le Sommet sur l'éducation supérieure et on refuse de considérer la gratuité scolaire.

JACQUES PARIZEAU

Ancien premier ministre du Québec (1994 à 1996) et ministre des Finances (1976 à 1984).

Deuxième et dernier texte.

**L**es modifications des règles comptables empêchent qu'on ait des séries chronologiques continues des revenus et des dépenses. Et cela ne simplifie pas les choses que l'on se serve de deux évaluations des dépenses et des revenus, différentes l'une de l'autre d'une vingtaine de milliards. La plus basse ne reflète que les dépenses de programmes et le service de la dette; la plus élevée consolide toutes les opérations gouvernementales. Dans ces conditions, j'ai choisi simplement d'examiner la situation, chaque année, en me servant des dépenses et des revenus consolidés établis à partir des conventions comptables de cette année-là, sans me soucier de l'imputation des déficits ou des surplus soit à la Réserve de stabilisation ou au Fonds des générations.

## D'un gouvernement à l'autre

Commençons à mettre les choses en perspective. Les libéraux, en quittant le pouvoir à la fin de 1994, laissent, pour cette année-là, un déficit de presque six milliards. Cela représente 3,5% du PIB et 16% des revenus budgétaires. Le nouveau gouvernement du Parti québécois va, au cours de l'année 1995-1996, bloquer le niveau des dépenses et, grâce à cela, réduire le déficit de six à quatre milliards. Le gouvernement qui lui succède décide de se donner deux ans seulement pour atteindre le déficit zéro. Cela est d'autant plus ambitieux que le gouvernement fédéral réduit les transferts aux provinces, ce qui ampute d'un seul coup les revenus du Québec de 1,5 milliard. Pour atteindre l'objectif dans les délais prévus, il faut donc réduire radicalement les dépenses — en fait, de 5%. L'effort culminera, on s'en souviendra, par la mise à la retraite anticipée d'un grand nombre de médecins et d'infirmières. Après de tels efforts, les gouvernements successifs ont bien contrôlé les équilibres budgétaires. Qu'on en juge: de 1998-1999 à 2008-2009, le déficit zéro fut réalisé à deux reprises, il y eut quatre déficits inférieurs à un milliard (sauf en 2008-2009, où il fut de 1,3 milliard) et quatre surplus, dont le plus élevé a atteint 2 milliards. Si on fait l'addition des déficits et des surplus de ces dix années, il se dégage un surplus net de 2,7 milliards. Pas si mal!

À la fin de 2008, commence une crise financière qui va faire le tour du monde et se transformer rapidement en récession. Le Canada et le Québec sont touchés eux aussi. Les revenus budgétaires stagnent, les dépenses, alimentées par les programmes de relance, augmentent, ce qui entraîne évidemment des déficits. Mais tout est relatif. Le déficit maximum atteint au Québec sera de 3,2 milliards, c'est-à-dire moins de 1% du PIB, alors que celui du gouvernement fédéral canadien atteint 1,8%; celui de l'Ontario, 2,5%; et celui du gouvernement fédéral des États-Unis, 8,7%!

## Le retour du déficit zéro

Mais les clameurs montent de partout. Il faut éviter les dérives européenne et américaine, éviter la décade des agences de notation. En 2010, on recommence le coup de se fixer une échéance précise pour revenir coûte que coûte au déficit zéro en 2013-2014. Le gouvernement qui arrive au pouvoir en septembre 2012 doit imputer aux dépenses de l'année en cours le coût de la fermeture de Gentilly-II et constate que l'augmentation des honoraires des médecins et celle du service de la dette mettent en péril l'atteinte du déficit zéro en 2013-2014.

De nouvelles compressions budgétaires sont donc annoncées: subventions aux universités, fonds de recherche gouvernementaux, aide sociale, Emploi-Québec, services de garde, etc. A



Manifester, en mars dernier, contre l'indexation des droits de scolarité imposée par le gouvernement Marois. Pour Jacques Parizeau, «refuser de discuter de la gratuité à l'université, au nom des équilibres budgétaires, sous prétexte que ça coûterait 1 milliard, ne tient pas la route».

l'occasion du discours du budget de novembre 2012, une brochure est publiée sous le titre *Le budget en un coup d'œil*. On y confirme l'atteinte du déficit zéro pour 2013-2014, en équilibrant les dépenses et les revenus au niveau de 72,8 milliards. C'est vrai, si l'on présente la plus basse des deux évaluations des revenus et des dépenses. Si, cependant, on se sert de celle qui correspond aux opérations consolidées, c'est à 94 milliards que s'établissent les dépenses, y compris la prévision pour éventualités. Comme les revenus prévus sont de 95 milliards, ce n'est pas l'équilibre budgétaire, mais plutôt un surplus de 1 milliard que l'on prévoit. Très exactement 1 milliard 53 millions!

## La confusion s'amplifie

En somme, en raison du brouillard méthodologique et des distorsions qu'on fait subir à l'information financière, on a provoqué inutilement des crises dans l'opinion publique et failli torpiller le Sommet sur l'éducation supérieure de mars dernier. Mais surtout, on se rend compte à quel point la confusion comptable brouille maintenant le bon fonctionnement du gouvernement et le débat public.

Il y a quelques années, le vérificateur général du Québec m'avait demandé de présenter une conférence à la réunion des vérificateurs généraux du Canada qui tenait son congrès annuel à Québec. J'avais plaidé pour que l'on finisse par s'entendre sur les normes et conventions comptables et qu'on cesse de les changer constamment, car cela finirait par avoir des effets nuisibles sur les politiques gouvernementales. Je n'ai manifestement pas été écouté.

En dépit de trucs compliqués tels que la Réserve de stabilisation ou le Fonds des générations, on n'échappe pas à la vieille règle (une autre vérité de La Palice) que les déficits font monter la dette et les surplus la font baisser. L'important, c'est que les comptes soient sur une longue période de temps à peu près équi-

brés, ce qui est le cas du Québec depuis une quinzaine d'années.

Loin de moi, cependant, l'idée qu'il n'y a pas d'économies à faire dans les opérations du gouvernement. L'examen des programmes devrait être fait périodiquement pour savoir s'ils sont efficaces et si on en a pour son argent. Il est, par exemple, scandaleux que pendant plusieurs années, des rapports aient signalé que dans le secteur public québécois, il en coûtait de 20 à 25% plus cher qu'ailleurs pour réaliser des travaux publics et que rien n'ait été fait jusqu'à ce que finalement et en désespoir de cause, on fasse appel à la police.

La politique de maintien des équilibres budgétaires est-elle synonyme d'immobilisme? La période qui suit 1998 nous fournit la réponse: profitant de la croissance de l'économie et donc de la hausse des revenus budgétaires, le gouvernement a introduit deux innovations dont le coût allait se chiffrer en milliards de dollars: l'assurance médicaments et les garderies à 5\$. On voit donc que refuser de discuter de la gratuité à l'université, au nom des équilibres budgétaires, sous prétexte que ça coûterait 1 milliard, ne tient pas la route. On peut être contre, mais qu'on trouve d'autres arguments. En somme, qu'on en finisse avec les crises de nerfs épisodiques. Il n'y a pas de crise financière.

Il faut cesser de se faire peur et se débarrasser de cette hantise comptable qui paralyse. Il faut aborder de front les vrais problèmes économiques du Québec: sa croissance économique trop lente, la sérieuse détérioration de sa balance des échanges extérieurs, la faible productivité d'un trop grand nombre de ses entreprises, les insuffisances de la formation professionnelle et technique. C'est à cela qu'il faut s'attaquer!

**D** Lire aussi « Les finances publiques du Québec, un désastre? » Un texte plus élaboré et des références aux données produites par le ministère des Finances sur LeDevoir.com.

## Les gros comiques seront démasqués



**C**haque fois qu'un monument s'effondre à la commission Charbonneau, devant les caméras, je le confesse bien volontiers, il m'arrive d'applaudir. Je suis sans doute le meilleur public pour les questions de la présidente, dont le sourire narquois en dit long sur ce qu'elle pense de ceux qui sont devant elle, pour celles du commissaire qui a si souvent vu la magouille tenter de se justifier sous ses yeux qu'il connaît les réponses avant que les questions ne soient posées et celles des avocats et des avocates, bien tournées, souvent directes et subtiles à la fois, semant les pelures de bananes sous les souliers cirés des témoins. Jouissif.

Pour quelqu'un comme moi, qui, depuis des années de chroniques, n'a jamais cessé de demander où allait donc l'argent de nos taxes supposément destinées à l'entretien des routes et des viaducs? Je me souviens même d'avoir écrit un jour sur *Ali Baba et les 40 voleurs...* J'ai nettement l'impression de faire enfin leur connaissance, jour après jour, sur mon écran de télévision. Il était temps. L'exposition de la collusion et de la corruption ne règlera pas tout, mais nous aurons certainement compris pourquoi certains avaient intérêt à ce que rien ne change. Ce n'est vraiment pas si difficile à comprendre. Et ça ne fait que commencer. Ce qu'il reste à entendre ne sera pas édifiant, mais il est essentiel. Ça sent le pourri, c'est vrai, mais nous ne sommes pas encore au fond du baril, c'est évident.

Pourquoi est-ce arrivé? Bonne question. Peut-être aurons-nous une réponse de plus en plus claire au fur et à mesure des travaux de la commission.

Pourquoi n'avons-nous vu pratiquement que des hommes défilier devant la commission? Est-ce parce que les femmes ne sont pas les bienvenues dans ces cercles fermés de la «réussite financière très particulière qu'on y pratique»? Est-ce parce que les femmes sont plus incorruptibles que les hommes? Est-ce parce qu'elles sont plus peureuses par rapport aux conséquences que ces actes entraînent? Est-ce parce que même les épouses de ces messieurs ont préféré fermer les yeux?

Ce qu'il faut bien admettre que de nombreux citoyens avaient aussi choisi de faire. Fermer les yeux, ça dérange moins que de jouer le rôle de chien de garde de la démocratie. Ne jamais élever la voix pour exiger des explications, c'est aussi devenir un peu complice en choisissant le silence et l'indifférence. La fameuse phrase «je ne m'occupe pas de politique» a été entendue si souvent au cours des dernières années à tous les paliers de gouvernance que les citoyens devront bien admettre qu'ils ont renoncé au rôle qui leur est dévolu après des élections, c'est-à-dire celui de veiller au grain plutôt que d'accepter que les loups règnent dans la bergerie.

Nous serons tous meurtris au sortir de l'exercice de justice qui est en cours. Meurtris et sans doute furieux des découvertes que nous aurons faites. Depuis que la commission siège, nous avons été convoqués à la révélation de la vérité, exposés aux petites humaines, dégoûtés par l'arrogance de ces témoins qui cherchent à se disculper en jouant les victimes et qui n'hésitent pas à afficher une certaine satisfaction de ce qu'ils considèrent sans doute comme leur réussite personnelle. Quelle mentalité.

Des élections auront lieu au municipal dans quelques mois. Ce sera un moment important dans notre vie démocratique. Ou bien on tourne le dos à la politique des grandes et des petites villes qui nous touche de si près, et Ali Baba sera remplacé par un autre Ali, soutenu financièrement par les nouveaux 40 voleurs; ou bien nous faisons des choix plus avisés, mieux informés, en votant en grand nombre après avoir écouté les candidats ou les candidates avec attention et en ayant pris le temps de les juger sur ce qu'ils ont fait déjà, ce qu'ils ont dit et ce qu'ils proposent pour l'avenir. Si nous ne votons pas, nous aurons livré la bergerie aux loups.

Le droit de vote est un droit sacré. Autrement, il faut renoncer à quelque forme de démocratie que ce soit. Le vote est le moyen dont dispose le citoyen pour appuyer ou démettre un candidat. Le rôle du citoyen commence avec l'exercice du droit de vote. J'ai bien dit qu'il commence là. Ce n'est que le début. Voter pour quelqu'un qu'on n'a pas fait l'effort de connaître mieux, ou quelqu'un «qui paraît bien», ou quelqu'un qui a une grande gueule, ça s'appelle gaspiller son vote. Il faut avoir fait ses choix politiques personnels d'abord et choisir le candidat qui est digne de les porter en notre nom. Ce serait un bon début.

Les élections municipales auront lieu en novembre prochain au Québec. Les candidats poussent déjà comme des poireaux. Il faudra tendre l'oreille et les écouter nous dire pour quoi, subitement, ils nous aiment tant... et se méfier des gros comiques.

## Mort annoncée du journalisme local ?

LUC GRENIER

Enseignant en arts et lettres au cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

**L**e journalisme local peut-il disparaître sans créer une brèche importante dans le besoin des citoyens d'être informés? Selon Transcontinental, qui souhaite supprimer la moitié des journalistes de ses hebdomadaires locaux à Montréal (vont-ils s'arrêter à ce seul territoire?), il semble étrangement que ce soit la voie de l'avenir.

La politique, l'action citoyenne, la culture lo-

cale, la vie sociale, la vitalité entrepreneuriale, bref, la réalité de terrain à l'échelle d'un quartier ou d'un arrondissement, forcément ignorée par les médias nationaux, a-t-elle si peu d'importance qu'il paraisse légitime de ne plus en couvrir les impacts de manière journalistique, ce qui signifie que le tout sera désormais entre les mains des services de relations publiques des plus gros joueurs, mais aussi et surtout le fardeau des citoyens eux-mêmes pour les actions moins fortunées? La presse locale peut-elle conserver ce statut de «presse» si elle devient la vitrine de communiqués et de chroniques généralistes?

On peut critiquer sous plusieurs angles la

pratique journalistique des médias locaux et régionaux. C'est souvent sain, mais une éventuelle disparition de cette pratique — via un resserrement drastique de ses effectifs — ne peut qu'être une régression majeure dont il faut dénoncer les dangers.

Et ne nous trompons pas: c'est le syndicat de ces journalistes qui a lancé la première dénonciation, ce qui peut sembler biaisé, voire intéressé, mais croit-on vraiment que les premières victimes de cette mesure — les citoyens — ont assez de poids seuls pour mettre efficacement au jour cette décision de Transcontinental? Ils n'auront bientôt plus de journalistes à qui s'adresser...

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartouriste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélaïr Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Follie-Boivin et Louis Gagné (pupitre), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parozelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Béland, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Anélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéer (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebati, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Elise Girard (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable des services à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.